



## **AVIS DE CONVOCATION**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 6**

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 15 février 2022 à 17h30**

Lieu : [Participer à une Réunion Skype](#)

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688#

+1 (866) 772-2238,,534688#

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 15 février 2022 à 17h30**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre N° 6**

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 2.3 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 5** du 11 janvier 2022
  - 2.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion **No 5** du 11 janvier 2022
3. Rapports financiers - CCED :
  - 3.1 États financiers 2020-2021 – Enfance en difficulté
  - 3.2 Budget révisé – Enfance en difficulté 2021-2022
4. Nomination d'un.e représentant.e communautaire au Comité consultatif équité, diversité, inclusion et droits de la personne (rapport verbal)
5. Santé mentale et les dépendances : présentation
6. Correspondance
  - a) Algoma DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 11 janvier 2022 Soutien à l'amendement du projet de loi 172 modifiant des lois en ce qui concerne l'éducation de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

- b) Durham DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 3 février 2022.  
Rappel au Ministre que la Somme pour l'incidence spéciale ne couvre pas les frais pour le soutien des élèves. Le changement annoncé et corrigé continue le sous financement pour l'enfance en difficulté dans les conseils scolaires.

7. Levée de la réunion

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON-ADOPTÉ

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 5 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 11 JANVIER 2022

Le comité tient la **rencontre n° 5** de **17h30 à 18h45** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto (co-présidente)  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (Elle a dû quitter pendant la réunion.)

#### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

#### **Invitée :**

Micheline Y Rabet, Leader en santé mentale

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

M. Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim souhaite la bienvenue aux membres du Comité. Il début la réunion avec l'élection des coprésidences du comité.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 janvier 2022

### **2. ÉLECTION DES COPRÉSIDENCES DU COMITÉ**

Conseiller Fortin, exprime un intérêt à poursuivre son mandat comme président du comité pour une prochaine année, appuyé par conseiller Lapointe propose :

**QUE** conseiller Fortin soit réélu président par acclamation du comité CCED pour la prochaine année.

La motion est ADOPTÉE.

M. Laverdière propose que M<sup>me</sup> Manoushka Aimable soit la co-présidente du Comité CCED.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

**QUE** M<sup>me</sup> Manoushka Aimable soit la co-présidente par acclamation du comité CCED pour la prochaine année.

ADOPTÉE

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M<sup>me</sup> Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

### **3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 3 DU 16 NOVEMBRE 2021**

M. Sene, appuyé par M<sup>me</sup> Schabas, propose :

**QUE** le procès-verbal de la rencontre n° 4 du 17 novembre 2020 soit approuvé.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 janvier 2022

ADOPTÉE

### **3.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 4 DU 16 NOVEMBRE 2021**

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

***QUE** le procès-verbal de la rencontre n° 3 du 17 novembre 2020 soit approuvé.*

ADOPTÉE

### **4. MISE À JOUR – COVID -19 (RAPPORT VERBAL)**

M. Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim présente un rapport verbal au comité. Il débute son rapport avec l'enseignement à distance en expliquant que le Conseil a réintégré environ 35 élèves EED avec 40 intervenants dans 13 écoles pendant la période de fermeture des écoles au début janvier. L'équipe en EED a collaboré avec les directions d'écoles et les familles afin de s'assurer une présence à l'école qui répond aux besoins des élèves, et ceci, en toute sécurité.

Plus précisément, les classes TSA du Conseil sont ouvertes aux élèves en présentiel. Toutefois, les classes de comportement PPEEC sont restées en virtuel, offrant trois blocs de 30 minutes avec différents intervenants (cliniciens et personnel pédagogique) du programme.

M<sup>me</sup> Verreault informe le comité des plans de contingence qui seront déployés pendant les semaines à venir pour diminuer l'impact des absences du personnel en raison de la COVID-19. Ces plans s'appliquent également aux services et programmes EED dans les écoles.

### **5. LES SERVICES EN SANTÉ MENTALE**

M<sup>me</sup> Micheline Y Rabet, leader en santé mentale du Conseil scolaire Viamonde, fait une présentation au comité sur les services offerts en santé mentale. Voici la présentation : (Annexe A à la page 6)

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 janvier 2022

### **6. TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES AVEC DES BESOINS PARTICULIERS**

M. Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim présente le rapport sur le transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers selon la politique 2,02 révisée en mai 2020.

Conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Schabas propose :

***QUE** le rapport en date du 11 janvier 2022 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.*

ADOPTÉE

### **7. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES**

**M<sup>me</sup> Marguerite Schabas**, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter informe le comité que l'organisme continue d'offrir des programmes en virtuel et a toujours des défis avec les activités en présentiel. Les formations sont offertes pour les parents ainsi que des programmes de divertissements pour la communauté.

Une bourse est offerte pour aider avec les coûts d'une personne de support pour que les jeunes puissent participer à des camps pour la semaine de relâche.

Avec les prochaines élections provinciales, l'organisme prépare des interventions pour sensibiliser les parties au manque de services surtout dans les régions rurales.

**M<sup>me</sup> Manoushka Aimable**, représentante du Centre francophone de Grand Toronto informe le comité qu'ils sont de retour en virtuel, la clinique médicale et le service en santé mentale sont ouverts. Avec la pandémie, le personnel est en congé de maladie, les horaires sont réorganisés pour continuer le service et certains ateliers sont annulés.

**M. Aliou Sene**, représentant de l'organisme CAMH informe le comité qu'actuellement l'accent est sur la COVID. La clinique de vaccination est ouverte pour aider les enfants qui ont peur d'avoir le vaccin; une équipe est présente pour les rassurer. L'organisme note une augmentation d'absence au niveau du personnel malade.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 11 janvier 2022

Le président M. Fortin propose au comité d'inclure le service en santé mentale pour renforcer l'équipe CCED. L'administration en prend note pour faire un suivi.

### **8. LA DATE DES PROCHAINES RENCONTRES CCED SE TIENDRA :**

Le 15 février 2022 - rencontres n° 6 à 17h30

Le 15 février 2022 - rencontres n° 7 à 18h15

***QUE** le CCED tienne la rencontre No. 6 à 17h30 et No. 7 à 18h15, le 15 février 2022.*

ADOPTÉE

### **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À **18h45** l'ordre du jour de la **réunion n° 5** étant épuisé, conseiller Lapointe appuyé par M. Sene propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

La motion est ADOPTÉE.

**Le surintendant de l'éducation par intérim**

**Michel Laverdière**

**Le président du comité,**

**Benoit Fortin**

**Présenté par:**

**Micheline Y  
Rabet,  
Leader en  
santé mentale**

**11 janvier 2022**

**CCED**

**Les services en  
santé mentale**





La santé mentale en milieu scolaire

Le rôle des travailleuses sociales en santé mentale

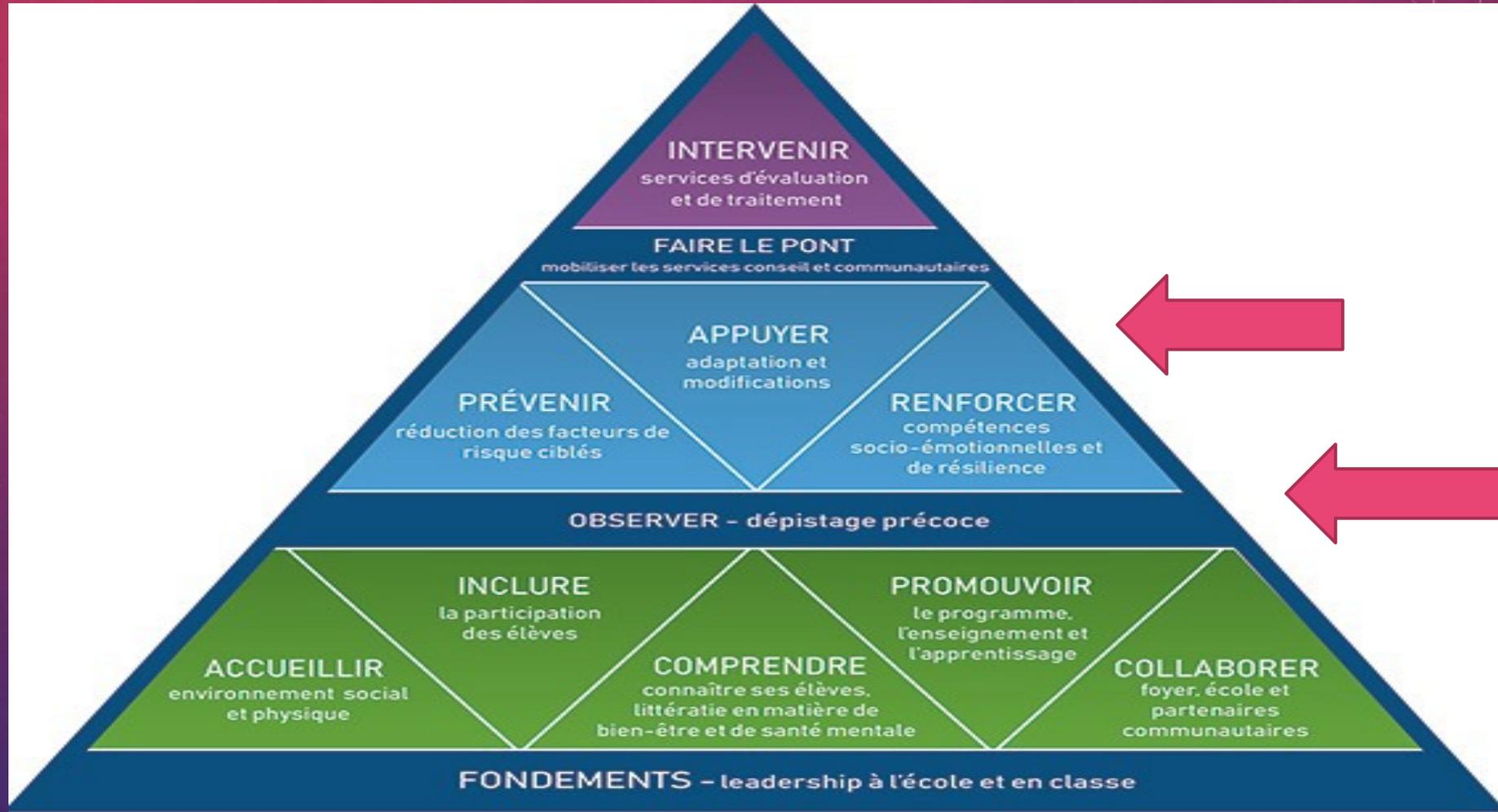
Les services et les ateliers offerts

ORDRE DU JOUR

# STRUCTURE DE L'ÉQUIPE EN SANTÉ MENTALE



# Modèle harmonisé et intégré





# RÔLES DES TRAVAILLEUSES EN SANTÉ MENTALE

Les travailleuses en santé mentale offriront principalement de l'appui aux écoles en lien avec des objectifs liés à la santé mentale et au bien être identifiés dans leur plan d'amélioration.

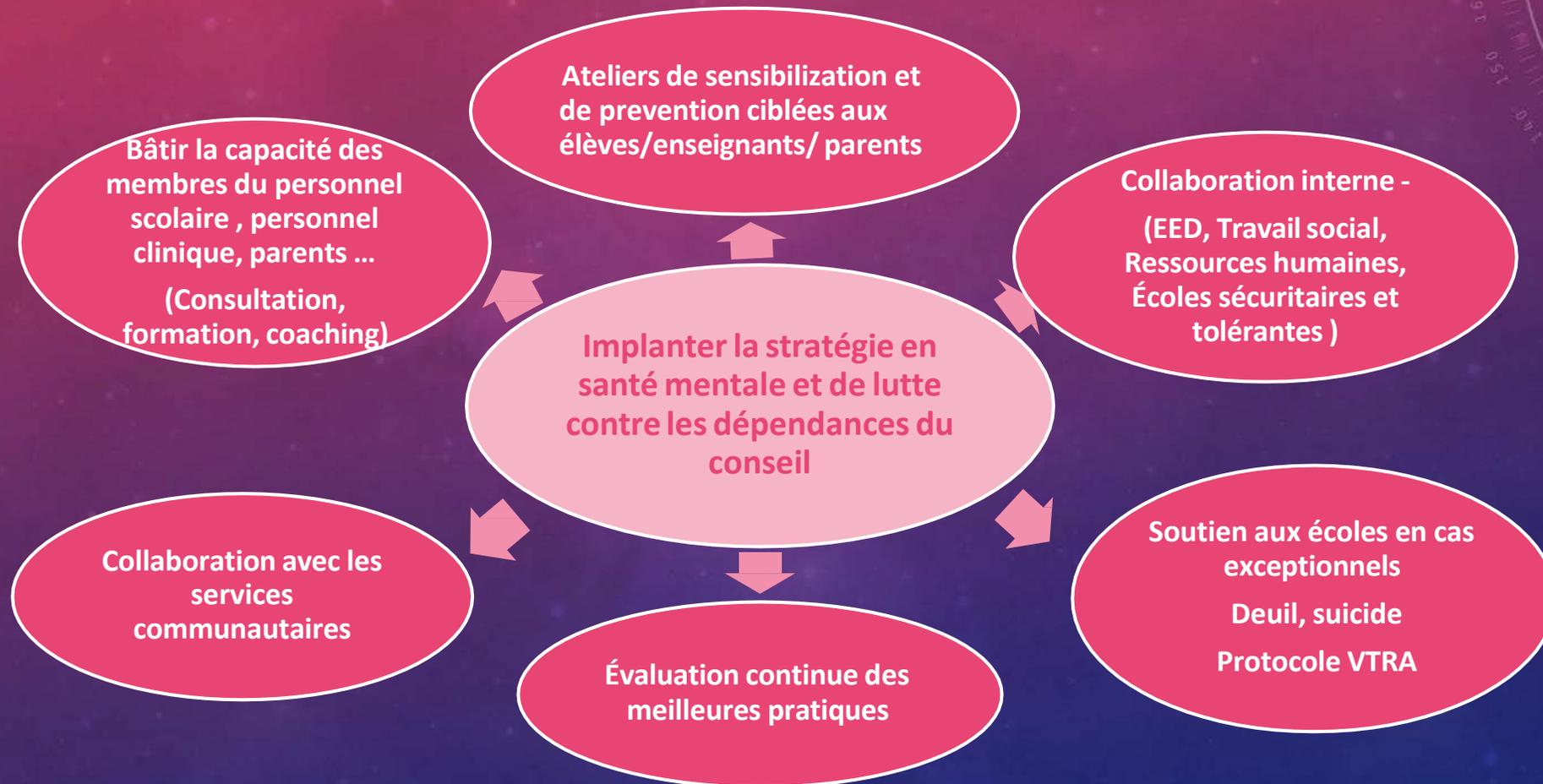
Formation au personnel des écoles en lien avec la santé mentale et les dépendances

Offre d'ateliers de prévention et de groupes ciblés auprès des élèves – Intervention de niveaux 1 et 2 (Incluent les enseignants, personnel de soutien, parents)

Appui aux initiatives de bien-être et de santé mentale au sein des écoles et du conseil par la collaboration entre équipes mais aussi avec les agences communautaires

Appui et intervention en situation de crise lors du déploiement de l'équipe de crise

# RÔLE DE SOUTIEN ET D'APPUI DE L'ÉQUIPE SANTÉ MENTALE



# TYPES D'APPRENTISSAGES PROFESSIONNELS OFFERTS

- Retour à l'école favorisant la santé mentale
- Littératie en matière de santé mentale
- Stratégies de promotion de la santé mentale
- Promotion de la vie, prévention du suicide,
- Protocole de gestion des risques,
- Automutilation
- Autosoins compassion



- Dépistage précoce,
- Prévention,
- Mesures de soutien disponibles  
Soins et éducation qui tiennent compte des traumatismes
- Autorégulation,
- Gestion saine
- Équité, inclusion et racisme envers les Noirs

# ACTIONS DE L'ÉQUIPE POUR BÂTIR LA CAPACITÉ DES MEMBRES DU PERSONNEL

- **3 Ateliers** offerts en 2021-2022
  - **SafeTALK & ASIST ( mise à niveau)**
  - **Résilience**
  - **Trauma** : Comprendre l'impact des événements traumatiques sur le bien-être
- **Accompagnement** pour la mise en pratique du cours *LIT\_SM – La santé mentale en action à l'élémentaire/secondaire*
- **Coaching** selon les besoins spécifiques de l'école



# LES 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE PRÉOCCUPATION DES ÉLÈVES EN MATIÈRE DE SM – CSVIAMONDE- 2020-201

## Niveau élémentaire

- Anxiété, Inquiétude
- Difficulté d'apprentissage
- Absentéisme

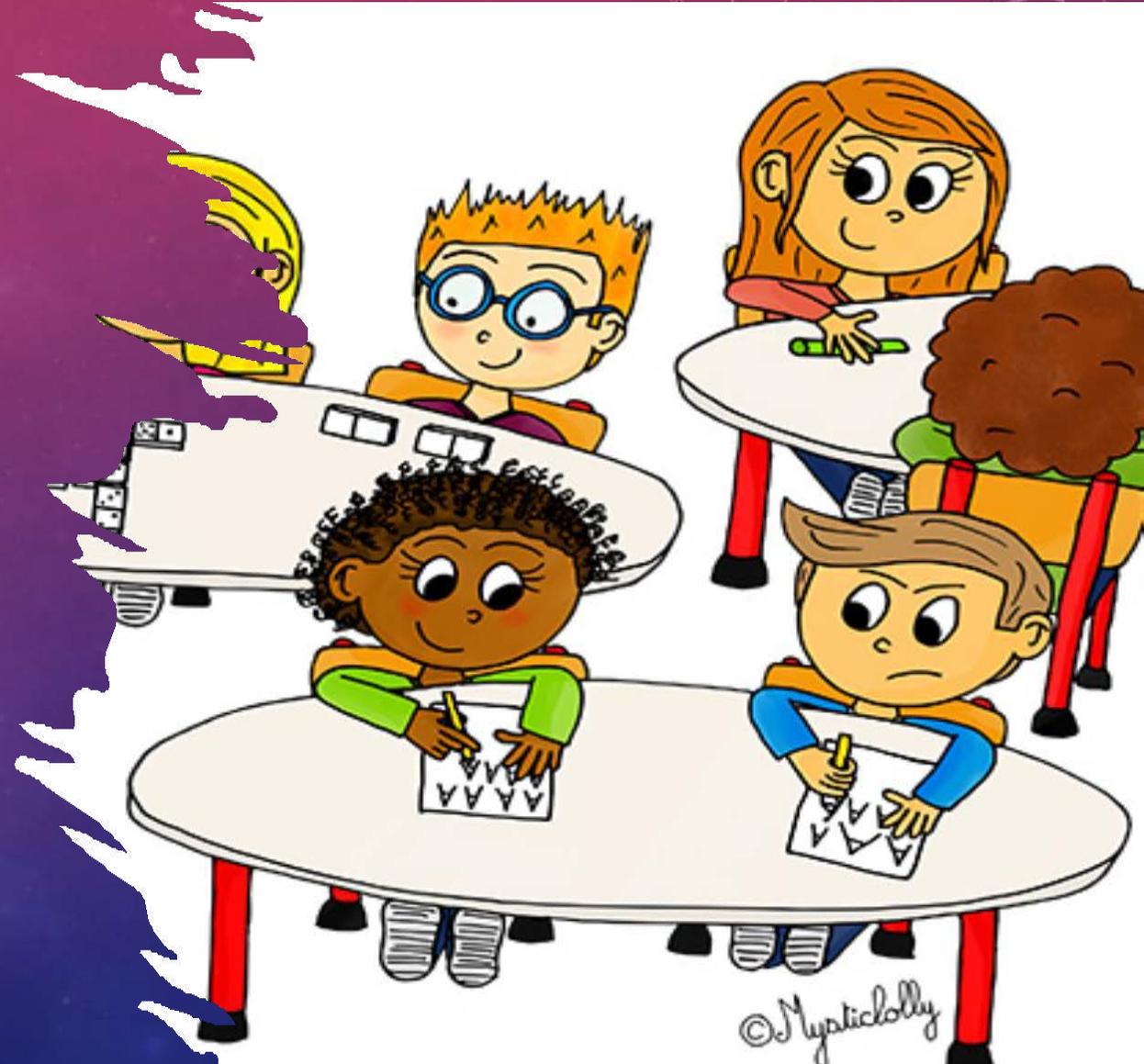


## Niveau secondaire

- Anxiété. Inquiétude
- Difficulté d'apprentissage
- Absentéisme

# LES PROBLÉMATIQUES CIBLÉE

- La santé mentale en salle de classe,
- Les dépendances (substances, jeux, etc.),
- Les troubles anxieux ,
- La Gestion de comportement à risque (suicide, automuti
- La résilience ,
- La fatigue de compassion,
- Le trauma,
- L'intimidation.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS A TOUS LES NIVEAUX

## La santé mentale, nous l'avons tous (tes)

- **Pour tous les niveaux**
- Atelier visant à éduquer et sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur propre santé mentale.

## Relations interpersonnelles : Comment être un (e) bon (ne) ami (e)

- Pour tous les niveaux
- Atelier visant à soutenir le développer des compétences sociales impliquées dans la formation de liens d'amitié

## L'anxiété à l'école

- **Pour tous les niveaux**
- Éduquer les élèves concernant les signes et symptômes courant de l'anxiété et fournir des stratégies de gestion concrètes.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

## Préparation aux examens

- Pour les élèves de 3 à 6<sup>ième</sup> année
- Adresser la gestion du stress, l'anxiété de performance et les habiletés d'organisation en lien avec la période des examens

## Le programme Super L'Écureuil

- Pour l'élémentaire
- Le programme Super L'Écureuil s'adresse aux élèves présentant des problèmes d'anxiété. Il offre des outils concrets et des pratiques issues de la thérapie cognitivo-comportementale. Chaque module propose une stratégie d'intervention (entraînement à l'expression des émotions, relaxation, résolution de problèmes, restructuration cognitive, exposition, etc.). Des fiches visuelles et des feuilles d'exercices permettent aux jeunes de bien comprendre les stratégies proposées et de les mettre en application.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## **Les relations saines Plus**

- Élèves âgés de 12 à 18 ans
- *Le programme Les relations saines Plus (PRSP) est un programme pour petits groupes qui met l'accent sur la santé mentale, la prévention du suicide et la prévention de la toxicomanie. Le PRSP aide les élèves à développer leur pensée critique, à prendre conscience de soi, à régler leurs problèmes et à adopter une attitude saine.*

## **Entre Filles**

- Jeunes filles âgées de 13 à 16 ans
- *Entre Filles procure un environnement sécuritaire permettant aux jeunes filles d'échanger entre elles tout en se familiarisant avec la dépression et ses causes possibles. Par des activités artistiques et récréatives, elles développeront leur conscience de soi, des stratégies d'adaptation et une pensée critique.*



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## **Ma vie c'est cool d'en parler**

- Élèves âgés de 12 à 16 ans
- Un instrument pédagogique spécialement conçu pour outiller les jeunes à mieux gérer leur santé mentale et maintenir un bon équilibre personnel. Le guide propose des activités éducatives qui favorisent le développement de compétences personnelles et sociales, notamment l'estime de soi, la gestion du stress et la résolution de problèmes.

## **Programme d'habiletés sociales**

- Élèves âgés de 12 à 15 ans
- Le programme vise l'apparition de comportements prosociaux chez les élèves. L'élève est invité à développer son savoir, soit les connaissances de base à acquérir et son savoir-faire, soit de faire pratiquer le comportement prosocial attendu. Huit thèmes sont abordés dans le programme : le pas de recul, l'écoute-communication, les émotions, les besoins, l'autorégulation de la colère, la gestion du stress, la résolution de problèmes, la résolution de conflits.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## **Préparation aux examens**

- Adresse la gestion du stress, l'anxiété de performance et les habiletés d'organisation

## **Dépendance aux jeux vidéos**

- Variété d'ateliers éducatifs et interactifs selon les exigences du ministère de l'Éducation et offerts en collaboration avec le programme de sensibilisation aux jeux de hasard chez les jeunes (PSJJ).

## **Sensibilisation à la consommation de cannabis et vapotage**

- Atelier de sensibilisation et d'éducation en lien avec l'usage du Cannabis chez les jeunes et son impact sur ceux-ci. L'atelier a pour but de favoriser la réflexion et un meilleur processus de décision en lien avec la consommation de Cannabis



# COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

<b>Zones</b>	<b>Agences partenaires</b>
PEEL	Peel Children Centre
HALTON	Soutien par le service LIVE ANSWER TEAM Téléphone et courriels Ligne de crise 24/7
HAMILTON	COAST Centre de santé Hamilton Niagara
NIAGARA	Centre de santé Hamilton Niagara Newpath
TORONTO	Centre francophone de Toronto
LONDON	Vanier Children Mental Wellness
SARNIA	St Clair Child and Youth services
SIMCOE	Clé de la Baie Newpath

VOS QUESTIONS?

**MERCI!**

Micheline Rabet

Leader en santé mentale

[rabety@csviamonde.ca](mailto:rabety@csviamonde.ca)



# LIENS UTILES

- [Le rôle du service social dans le champ de la santé mentale | Canadian Association of Social Workers \(casw-acts.ca\)](https://casw-acts.ca)
- [Sondage sur la santé mentale\\_CsViamonde.pdf](#)
- [Élèves - Santé mentale en milieu scolaire Ontario \(smho-smso.ca\)](https://smho-smso.ca)



## Petites conversations, grand impact



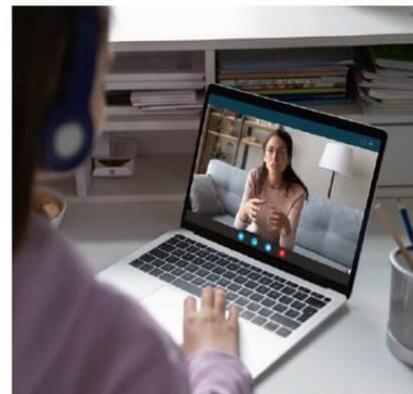
Pour les élèves du secondaire

**Les jeunes de notre système d'éducation tentent de s'adapter à cette « nouvelle réalité » tout en apprenant à se connaître pendant cette période de transition dans leur vie. Actuellement, les élèves du secondaire de l'Ontario font face à un ensemble tout à fait particulier de défis. Certains de ces défis découlent de l'incertitude que cette pandémie a créée quant à leur vie scolaire, professionnelle et personnelle.**

Cette ressource a été mise au point afin de doter le personnel scolaire de ressources en matière de communication verbale et de ressources supplémentaires leur permettant de soutenir les élèves du secondaire quant à leurs questions, leurs préoccupations et leurs commentaires liés à la perte et aux déceptions, à l'incertitude face à l'avenir, à la vie en mode virtuel, à la toxicomanie et à la perte de liens affectifs.

Les élèves se tournent souvent vers des adultes bienveillants, tels que les membres du personnel scolaire, lorsqu'ils se sentent contrariés ou inquiets. L'objectif de ces interactions, souvent brèves, n'est pas nécessairement de résoudre le problème d'un jeune ou de lui donner des conseils, mais plutôt de lui offrir un traitement en douceur qui lui permettra de se sentir écouté et compris. Aussi modestes soient-elles, ces conversations sont l'occasion d'avoir un impact positif sur la santé mentale et le bien-être d'un jeune.

Cette ressource utilise certaines suggestions proposées dans l'approche du coaching émotionnel et fournit des exemples de phrases et des lignes directrices à utiliser par le personnel scolaire lorsqu'il est confronté à des conversations qui peuvent être difficiles à gérer.



**Conseils clés à retenir lors de l'utilisation d'une approche de coaching émotionnel :**

1. Il est essentiel de valider ce que ressent une personne et de lui montrer que nous la comprenons.
2. Une fois que nous avons validé les sentiments d'un jeune, nous sommes mieux à même de l'aider à résoudre les problèmes et à trouver des solutions.
3. Utilisez un langage qui vous semble naturel et authentique.

Pour en savoir plus sur les façons de soutenir la santé mentale des jeunes, veuillez consulter :

[Fiche-conseils à l'intention du personnel pour favoriser une santé mentale positive chez les élèves](#)



School  
Mental Health  
Ontario

Santé mentale  
en milieu scolaire  
Ontario

PAGE 01

[www.smho-smso.ca](https://www.smho-smso.ca)

## **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 15 février 2022

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** États financiers 2020-2021 – Enfance en difficulté

---

#### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez en annexe le tableau qui compare les dépenses réelles pour l'enfance en difficulté au budget révisé et ce pour la période de septembre 2020 à août 2021.

#### **Revenus**

La diminution des revenus de 281 709 \$ par rapport au budget révisé est principalement causée par :

- Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC)  
Les revenus des programmes PPPEC équivalent aux dépenses encourues pour ceux-ci, puisque le Ministère nous rembourse que pour les dépenses encourues. Ces dernières se sont révélées moins élevées que prévues.
- Allocation différenciée au titre du volet Besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté (DVBEED) - Mesure de montant de variabilité  
Les revenus des programmes PPPEC équivalent aux dépenses encourues pour ceux-ci, puisque le Ministère nous rembourse que pour les dépenses encourues. Ces dernières se sont révélées moins élevées que prévues.
- Effectifs  
Des effectifs réels moins élevés que prévue.

#### **Dépenses**

Les dépenses sont inférieures de 709 033 \$ comparées au budget révisé.

L'année scolaire 2020-2021 fut une année exceptionnelle où plusieurs facteurs ont causé des réductions de dépenses. La fermeture des écoles et des bureaux administratifs, en cours d'année, a eu un impact important sur les dépenses dans les écoles, de même que sur celles des secteurs et services. Les restrictions imposées par les autorités de santé qui ont durées pour toute l'année ont beaucoup limité les frais de déplacement et la formation. En plus, une pénurie de personnel dans certains postes a limité les dépenses possibles en cours d'année.

En général, les différences s'expliquent comme suit :

## **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

- 264 841 \$ sur la ligne titulaire de classe à cause des dépenses salariales plus élevée que prévue.
- (123 444) \$ sur la ligne de matériel, manuels et fournitures à cause de fourniture et service qui n'ont pas été nécessaires à cause de la fermeture des écoles.
- (181 043) \$ sur la ligne de perfectionnement professionnel, plusieurs formations prévues n'ont pas eu lieu à cause des restrictions sanitaires et de la participation limitée du personnel causé par le manque de suppléants. De plus, un manque de personnel dans les secteurs et services a limité l'offre de formation à distance.
- (363 216) \$ sur la ligne de soutien professionnel et para professionnel pour certains postes n'ayant pu être comblés et d'autres postes comblés à des salaires inférieurs à ceux budgétés. En plus, des dépenses de déplacement, de fournitures et de services furent moins élevées et certaines dépenses contractuelles n'ont pas été réalisées.
- Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC)
  - En agrégat, les dépenses sont moins élevées que prévu notamment pour les dépenses salariales des titulaires, car les postes ont été comblés à des niveaux inférieurs sur la grille salariale que ce qui fut budgété et à cause de service contractuel qui n'ont pas été réalisés.

Le déficit pour l'enfance en difficulté pour l'année 2019-2020 se situe à 4 860 716 \$.

### **RECOMMANDATION**

Il est recommandé :

**QUE** le rapport en date du 15 février 2022 sur les états financiers 2020-2021 pour l'enfance en difficulté soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

# POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

## Enfance en difficulté

### États financiers 2020-2021

REVENUS	Budget révisé		États financiers		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
Allocation pour l'éducation de l'EED fondée sur l'effectif		11 383 900		11 323 006		(60 894)
Matériel spécialisé		640 577		658 337		17 760
Besoins élevés						-
Mesure de montant de variabilité		8 381 235		8 553 548		172 313
Besoins élevés - inclusion et collaboration		468 832		468 832		-
Équipes multidisciplinaires		589 140		592 723		3 583
Cas spéciaux		350 000		297 216		(52 784)
PPEEC*		1 029 758		711 379		(318 379)
Expertise en comportement		299 651		298 979		(672)
Fonds de soutien aux élèves - FEESO		518 897		518 897		-
Fonds pour les priorités et les partenariats		976 580		966 114		(10 466)
Leader en santé mentale		149 724		144 990		(4 734)
Revenus d'un tiers		177 964		150 528		(27 436)
<b>Total des revenus</b>		<b>24 966 258</b>		<b>24 684 549</b>		<b>(281 709)</b>
<b>DÉPENSES</b>						
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
<b>Titulaires de classe</b>						
Élémentaire	50,2	5 121 473	50,2	5 364 714	-	243 241
Secondaire	14,1	1 465 812	14,1	1 595 547	-	129 735
Suppléance		413 067		346 933		(66 134)
Fournitures et services		104 601		62 600		(42 001)
<b>Aide à l'enseignement et éducation spécialisée</b>						
Élémentaire et secondaire	251,0	14 130 825	251,0	14 096 578	-	(34 247)
Suppléance		963 360		1 028 168		64 808
<b>Matériel, manuels et fournitures</b>						
Fournitures et services		616 995		475 791		(141 204)
Équipement spécialisé		640 577		658 337		17 760
<b>Perfectionnement professionnel</b>		200 200		19 157		(181 043)
<b>Soutien professionnel et paraprofessionnel</b>						
Coordination des services	1,0	146 337	1,0	140 770	-	(5 567)
Orthophonie	5,0	533 384	5,0	461 833	-	(71 551)
Aide orthophonie	4,0	288 319	4,0	249 642	-	(38 677)
Travail social	15,4	1 640 571	15,4	1 408 380	-	(232 191)
Psychologue	0,8	121 447	0,8	112 324	-	(9 123)
Psychologue associé	1,8	243 154	1,8	224 889	-	(18 265)
Psychométrie	2,0	204 635	2,0	198 344	-	(6 291)
Consultation en autisme	5,0	536 211	5,0	495 932	-	(40 279)
Travail en santé mentale (temp)	3,0	177 009	3,0	145 397	-	(31 612)
Conseil pédagogique	6,0	687 731	6,0	696 248	-	8 517
Appui administratif	2,0	163 127	2,0	164 402	-	1 275
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	113 062	1,5	113 062	-	-
Fournitures et services		40 178		40 178	-	-
Services contractuels		64 800		163 550		98 750
<b>Coordinateurs et consultants</b>						
Directions et leaders	3,0	429 701	3,0	420 583	-	(9 118)
<b>sous total</b>	<b>365,8</b>	<b>29 046 576</b>	<b>365,8</b>	<b>28 683 360</b>		<b>(363 216)</b>
<b>PPEEC* gérés par CSViamonde</b>						
Titulaires - Élémentaire	3,0	339 629	3,0	259 402	-	(80 227)
Titulaires - Secondaire	1,0	113 210	1,0	84 359	-	(28 851)
Aide à l'enseignement - Élémentaire	4,0	287 256	4,0	287 020	-	(236)
Aide à l'enseignement - Secondaire	1,0	71 814	1,0	72 305	-	491
Soutien professionnel et paraprofessionnel	0,6	91 329	0,6	-	-	(91 329)
Services contractuels (analyste en comportement)		109 346		-	-	(109 346)
Mobilier et matériel		17 174		8 291	-	(8 883)
<b>sous total</b>	<b>9,6</b>	<b>1 029 758</b>	<b>9,6</b>	<b>711 377</b>		<b>(318 381)</b>
<b>PPEEC* gérés par un tiers</b>						
Titulaires - Élémentaire (Note 1)	1,0	113 094	1,0	113 877	-	783
Aide à l'enseignement	1,0	64 870	1,0	36 651	-	(28 219)
<b>sous total</b>	<b>2,0</b>	<b>177 964</b>	<b>2,0</b>	<b>150 528</b>		<b>(27 436)</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>377,4</b>	<b>30 254 298</b>	<b>377,4</b>	<b>29 545 265</b>		<b>(709 033)</b>
<b>Écart</b>		<b>(5 288 040)</b>		<b>(4 860 716)</b>		<b>427 324</b>

\*PPEEC : Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires

Note 1 : CSViamonde embauche un enseignant pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le

## **POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 15 février 2022

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Budget révisé - Enfance en difficulté 2021-2022

---

Vous trouverez en annexe le tableau qui reflète le budget révisé pour l'enfance en difficulté et ce, pour la période de septembre 2021 à août 2022.

Les deux premières colonnes reflètent le budget préliminaire de l'année budgétaire 2021-2022. Les deux prochaines colonnes reflètent le budget révisé pour l'année budgétaire 2021-2022 et les dernières colonnes reflètent les écarts.

Le Conseil prévoit une réduction des revenus (488 209 \$) et une réduction des dépenses (386 342 \$) comparé au budget préliminaire. En conséquence, le déficit budgétaire de l'année courante augmente de 101 867 \$ et se chiffre maintenant à 7 562 899 \$.

Les principaux changements aux revenus de l'année 2021-2022 sont les suivants:

- Réductions en fonction de la réduction des effectifs. 403 élèves de moins que prévu.

Les principaux changements aux dépenses sont les suivants :

- Les dépenses salariales ont été réévaluées en fonction des dépenses encourues au cours des premiers mois de l'année. Une projection basée sur le personnel actuellement en poste a été réalisée.
- ajustement afin de tenir compte du nombre réduit de formations prévues; et
- ajustement des dépenses de déplacement.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 15 février 2022 intitulé « Budget révisé - Enfance en difficulté 2021-2022 » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

# POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Enfance en difficulté

Budget révisé 2021-2022

REVENUS	Budget		Budget révisé		Ecart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
Allocation pour l'éducation de l'EED fondée sur l'effectif		11 636 631		11 255 559		(381 072)
Matériel spécialisé		649 096		634 530		(14 566)
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		8 638 549		8 638 549		-
Besoins élevés - inclusion et collaboration		472 762		472 762		-
Équipes multidisciplinaires		598 089		598 089		-
Cas spéciaux		350 000		350 000		-
PPEEC*		1 037 790		973 431		(64 359)
Expertise en comportement		370 495		366 400		(4 095)
Fonds de soutien aux élèves - FEESO		518 897		524 086		5 189
Fonds pour les priorités et les partenariats		226 004		196 698		(29 306)
Leader en santé mentale		152 234		152 234		-
Revenus d'un tiers		186 355		186 355		-
<b>Total des revenus</b>		<b>24 836 902</b>		<b>24 348 693</b>		<b>(488 209)</b>

DÉPENSES	Budget		Budget révisé		Ecart	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
<b>Titulaires de classe</b>						
Élémentaire	53,6	5 638 943	53,6	5 568 004	-	(70 939)
Secondaire	14,0	1 918 981	14,0	1 920 681	-	1 700
Suppléance		421 367		420 282		(1 085)
Fournitures et services		80 483		64 916		(15 567)
<b>Aide à l'enseignement et éducation spécialisée</b>						
Élémentaire et secondaire	259,0	14 955 292	259,0	14 782 816	-	(172 476)
Suppléance		982 627		982 627		-
<b>Matériel, manuels et fournitures</b>						
Fournitures et services		442 858		413 808		(29 050)
Équipement spécialisé		649 096		634 530		(14 566)
<b>Perfectionnement professionnel</b>		185 000		165 000		(20 000)
<b>Soutien professionnel et paraprofessionnel</b>						
Coordination des services	1,0	151 640	1,0	151 640	-	-
Orthophonie	5,0	550 655	5,0	550 655	-	-
Aide orthophonie	4,0	276 978	4,0	276 978	-	-
Travail social	16,4	1 782 227	16,4	1 782 227	-	-
Psychologue	0,8	122 501	0,8	122 501	-	-
Psychologue associé	1,8	246 231	1,8	246 231	-	-
Psychométrie	2,0	221 419	2,0	221 419	-	-
Consultation en autisme	5,0	584 938	5,0	584 938	-	-
Travail en santé mentale	2,0	212 809	2,0	212 809	-	-
Appui administratif	2,0	169 158	2,0	169 158	-	-
Travail social temporaire	2,0	110 710	2,0	110 710	-	-
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	129 192	1,5	129 192	-	-
Fournitures et services		40 178		40 178	-	-
Services contractuels		50 320		50 320	-	-
<b>sous total</b>	43,5	4 648 955	43,5	4 648 955	-	-
<b>Coordinateurs et consultants</b>						
Directions de services aux élèves EED	2,0	286 773	2,0	286 773	-	-
Leader en santé mentale	1,0	152 234	1,0	152 234	-	-
Conseil pédagogique	6,0	711 180	6,0	711 180	-	-
<b>sous total</b>	9,0	1 150 187	9,0	1 150 187	-	-
<b>PPEEC* gérés par CSViamonde</b>						
Titulaires - Élémentaire	3,0	343 623	3,0	343 623	-	-
Titulaires - Secondaire	1,0	114 541	1,0	114 541	-	-
Aide à l'enseignement - Élémentaire	4,0	289 061	4,0	289 061	-	-
Aide à l'enseignement - Secondaire	1,0	72 716	1,0	72 716	-	-
Soutien professionnel et paraprofessionnel	0,6	91 329	0,6	92 447	-	1 118
Services contractuels (analyste en comportement)		109 346		43 869	-	(65 477)
Mobilier et matériel		17 174		17 174	-	-
<b>sous total</b>	9,6	1 037 790	9,6	973 431	-	(64 359)
<b>PPEEC* gérés par un tiers</b>						
Titulaires - Élémentaire (Note 1)	1,0	114 541	1,0	114 541	-	-
Aide à l'enseignement	1,0	71 814	1,0	71 814	-	-
<b>sous total</b>	2,0	186 355	2,0	186 355	-	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>390,7</b>	<b>32 297 934</b>	<b>390,7</b>	<b>31 911 592</b>	<b>-</b>	<b>(386 342)</b>

Ecart						
		<b>(7 461 032)</b>		<b>(7 562 899)</b>		<b>(101 867)</b>

\*PPEEC : Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires

Note 1 : CSViamonde embauche un enseignant pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir.



# La santé mentale et les dépendances

Rencontre du comité consultatif de  
l'enfance en difficulté

Le 15 février 2022

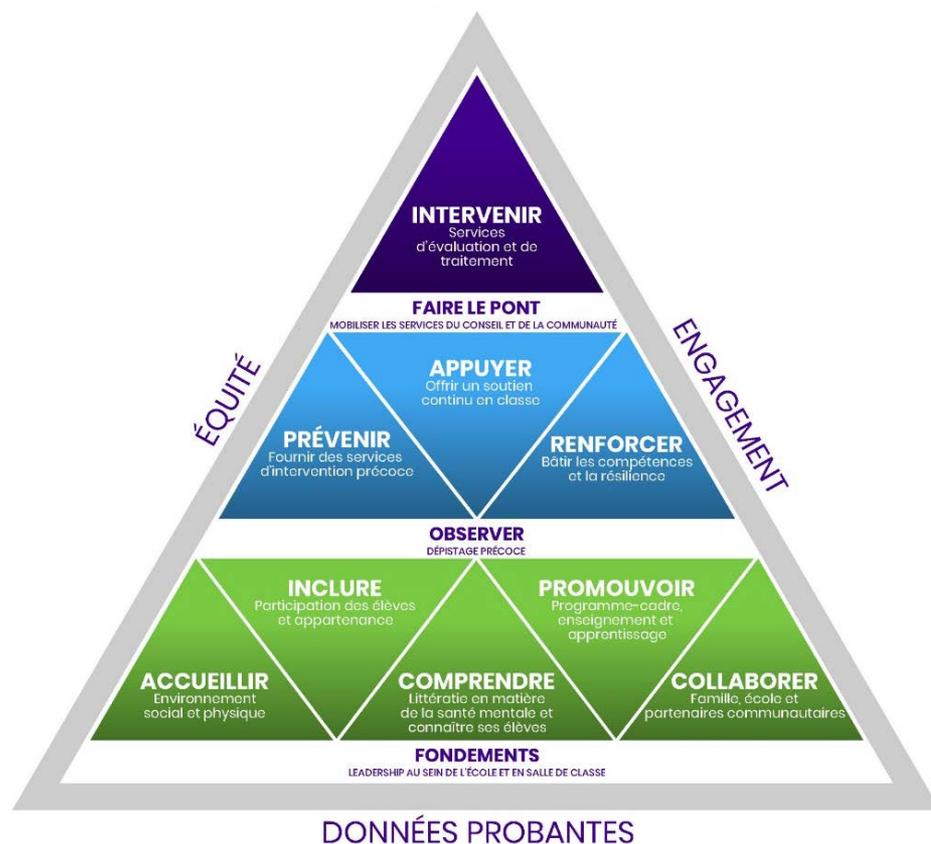


# Au programme

- L'approche échelonnée pour la santé mentale en milieu scolaire
- Les initiatives au niveau de la lutte contre les dépendances
- L'outil de réflexion et d'aide à la décision en matière de prévention et de lutte contre les dépendances



# L'approche échelonnée pour la santé mentale en milieu scolaire



**Au 3<sup>e</sup> niveau** – Il aide les **QUELQUES** élèves en détresse à obtenir un soutien professionnel en santé mentale.

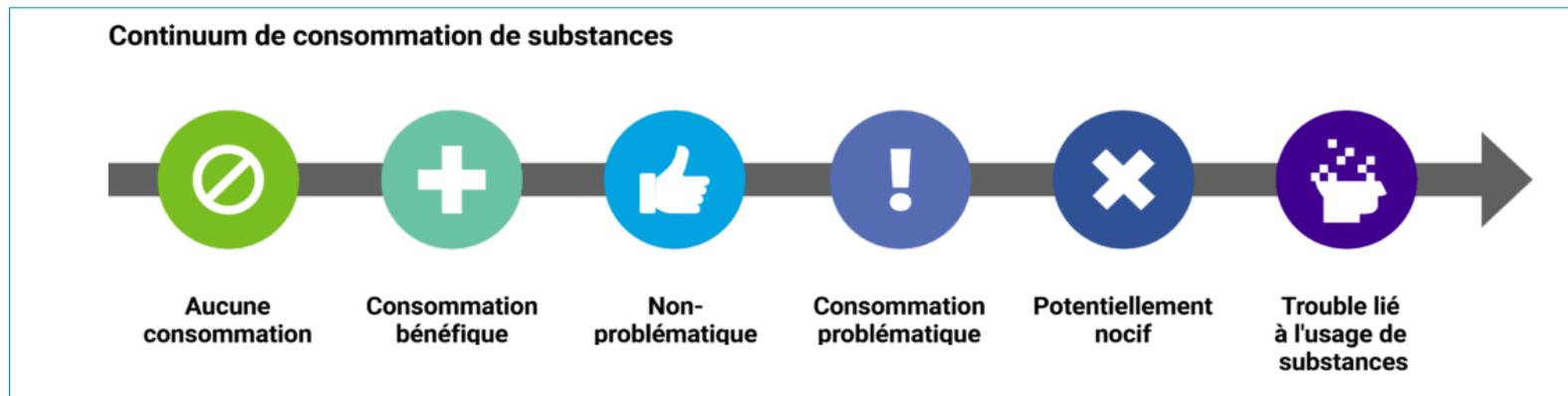
**Au 2<sup>e</sup> niveau** – Il soutient **CERTAINS** élèves qui éprouvent des difficultés influençant leur santé mentale et leurs dispositions à apprendre.

**Au 1<sup>er</sup> niveau** – Il crée un climat sécuritaire, inclusif et chaleureux pour favoriser la promotion de santé mentale de **TOUS** les élèves, l'acquisition d'habiletés socio-émotionnelles et des connaissances de base pour la santé mentale.



# La prévention de la consommation problématique de substances

La consommation de substances **se situe à l'intérieur d'un continuum** allant de l'absence totale de consommation de substances à l'apparition d'un trouble lié à l'usage de substances.



Une approche globale nécessite des **stratégies fondées sur des données probantes** qui répondent aux **besoins de tous les élèves**, quelle que soit leur position sur le continuum de consommation.



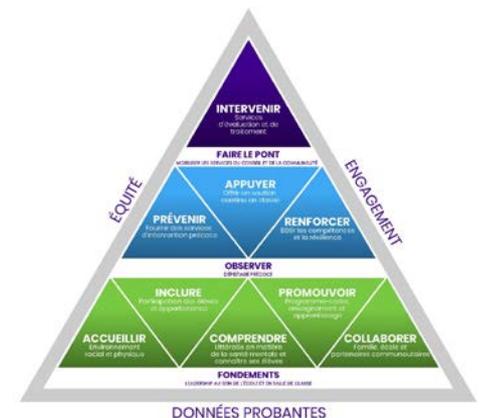
# La prévention et l'intervention en matière de la consommation de substances : font partie de l'approche échelonnée

**Intervenir** dépistage et intervention en matière de consommation de substances, (p.ex., collaboration communautaire et aiguillage vers des soins intensifs)

**Prévention** de la consommation de substances (p. ex., acquérir des compétences et des connaissances fondées pour une prise de décisions éclairées, tendre la main, renforcer les facteurs de protection)

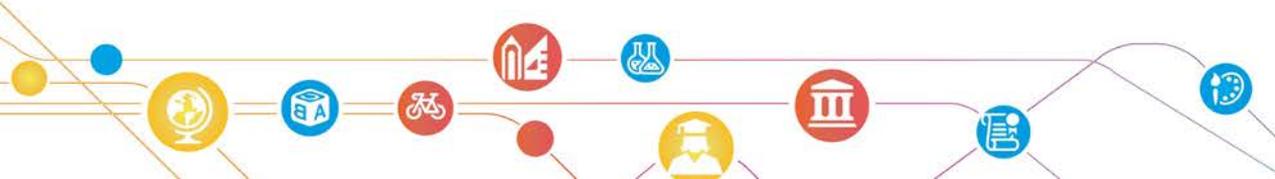
**Promotion** du bien-être et de la santé mentale au sein des écoles (p. ex., susciter l'espoir, tisser des liens, renforcer l'appartenance et favoriser l'acceptation)

**Préparer** les conditions organisationnelles de base pour favoriser la santé mentale équitable en milieu scolaire (p. ex., processus et protocoles standardisés, renforcement des capacités, mise en œuvre soutenue)



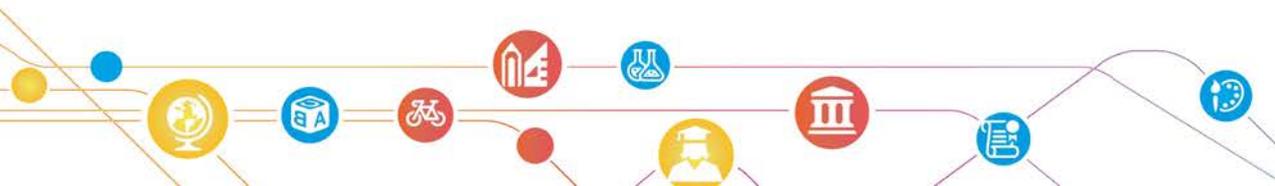
## Initiatives liées en matière de la consommation de substances : **niveau 1**

Initiatives	Niveaux d'interventions	Informations
Ateliers sur la réductions des risques du Cannabis chez les jeunes	Élèves du secondaire	Ateliers seront mis en œuvre dans 4 écoles du conseil
Webinaire sur le Cannabis	Enseignants du secondaire	Le webinaire vise à encadrer nos enseignants à avoir des conversations sur le cannabis et/ou à mettre en place des ateliers/ ressources
Renforcement des capacités	Enseignants du secondaire	Offert sur demande par CAMH
Youth Cannabis Awareness Program	Élèves de 12 à 24 ans	Programme de prévention offert par YMCA à l'échelle du conseil
Vidéo sur la cyberdépendance	Élèves du secondaire	<a href="#">Mes fichiers - OneDrive (sharepoint.com)</a>



## Initiatives en matière de la consommation de substances : niveau 1/ 2

Initiatives	Niveaux d'interventions	Services offerts
Programme PréVenture	Élèves de 12 à 18 ans	<p>Le programme prévention adresse les dépendances par le biais du dépistage de 4 types de personnalités (<i>phase exploratoire</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilité à l'anxiété</li><li>• Pensée négative</li><li>• Impulsivité</li><li>• Sensations Fortes</li></ul> <p>Collaboration avec SMS-ON / CAMH</p>
<a href="#">Programme Catalyseurs pour la santé mentale   CAMH</a>	Élèves du secondaire	<p>Programme offert par CAMH - en attente de la traduction en Français</p> <p><a href="#">Catalyseurs pour la santé mentale   CAMH</a></p>



# Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles



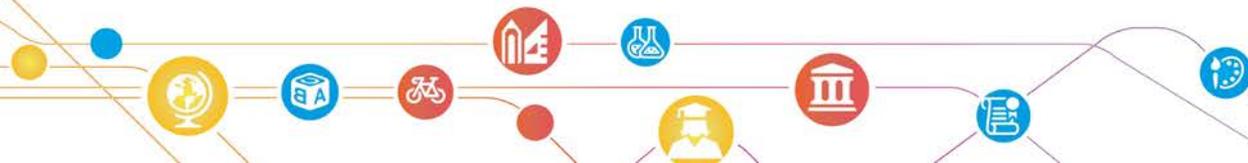
**Outil d'aide à la décision  
en matière de santé  
mentale dans les écoles :**

Initiatives liées à la sensibilisation  
de la santé mentale des élèves

Pour directions et directions adjointes d'écoles

**Exemple de collaboration  
systémique face à cet outil:**

**Agents de liaison  
communautaire**



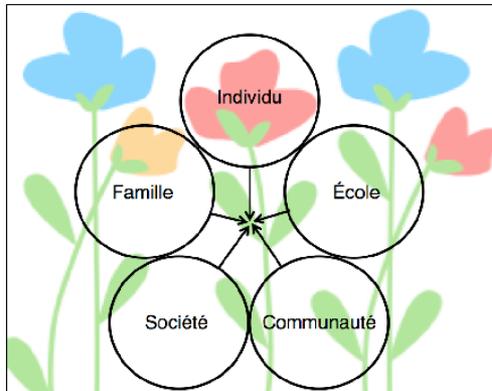
# Ressources



## Guide de ressources

### RÉDUCTION DES RISQUES DU CANNABIS CHEZ LES JEUNES

*De la littératie à la consommation responsable : vers une démarche systémique de prévention*



## Qu'est-ce que PréVenture ?

Le programme PréVenture est une brève intervention ciblée sur la personnalité. Le programme vise à doter les jeunes de compétences en matière d'auto-efficacité et de comportement cognitif pour les aider à faire face aux nombreux défis de développement auxquels beaucoup d'adolescents sont confrontés, tels que le stress scolaire, la pression des pairs, les conflits interpersonnels et le développement de l'identité. Le programme reconnaît l'importance des différences individuelles dans la façon dont les gens interprètent et font face aux différents types de défis de la vie. Pour qu'il soit bref et pertinent sur le plan personnel, le programme est dispensé de manière à cibler la personnalité.

À l'aide du questionnaire SURPS (échelle de profil de risque de consommation de substances), les adolescents admissibles sont mis en correspondance avec le profil de personnalité auquel ils correspondent le mieux. Ensuite, ils participent à deux ateliers de 90 minutes dirigés par des animateurs qualifiés. Les adolescents commencent à comprendre l'impact de leur personnalité sur leur vie. Ils quittent le programme avec les compétences d'adaptation qui correspondent le mieux à leur personnalité et à leur style d'adaptation. Ces compétences permettent aux adolescents de faire de meilleurs choix.



## Programme de sensibilisation des jeunes au cannabis du YMCCA

# Promouvoir le développement sain des jeunes

Programme de sensibilisation des jeunes au cannabis

Le Programme de sensibilisation des jeunes au cannabis (PSJC) est une initiative nationale gratuite de prévention par l'éducation, financée par Santé Canada et dispensée par le YMCCA du Grand Toronto dans tout le Canada.

Le programme aux jeunes est mis à jour par les parents/enseignants/éducateurs et est informé par les facteurs suivants :

- la santé mentale
- la santé physique
- la santé sociale
- la santé émotionnelle
- la santé académique
- la santé culturelle
- la santé spirituelle
- la santé communautaire
- la santé économique
- la santé environnementale
- la santé technologique
- la santé numérique
- la santé sexuelle
- la santé reproductive
- la santé des personnes âgées
- la santé des personnes handicapées
- la santé des personnes LGBTQ2+
- la santé des personnes autochtones
- la santé des personnes immigrées
- la santé des personnes réfugiées
- la santé des personnes sans-abri
- la santé des personnes en situation de précarité
- la santé des personnes en situation de vulnérabilité
- la santé des personnes en situation de marginalisation
- la santé des personnes en situation d'exclusion
- la santé des personnes en situation de discrimination
- la santé des personnes en situation de violence
- la santé des personnes en situation de traumatisme
- la santé des personnes en situation de deuil
- la santé des personnes en situation de perte
- la santé des personnes en situation de séparation
- la santé des personnes en situation de divorce
- la santé des personnes en situation de rupture
- la santé des personnes en situation de fin de vie
- la santé des personnes en situation de décès
- la santé des personnes en situation de disparition
- la santé des personnes en situation de disparition forcée
- la santé des personnes en situation de disparition involontaire
- la santé des personnes en situation de disparition accidentelle
- la santé des personnes en situation de disparition naturelle
- la santé des personnes en situation de disparition anormale
- la santé des personnes en situation de disparition suspectée
- la santé des personnes en situation de disparition non élucidée
- la santé des personnes en situation de disparition non résolue
- la santé des personnes en situation de disparition non expliquée
- la santé des personnes en situation de disparition non identifiée
- la santé des personnes en situation de disparition non reconnue
- la santé des personnes en situation de disparition non acceptée
- la santé des personnes en situation de disparition non pardonnée
- la santé des personnes en situation de disparition non oubliée
- la santé des personnes en situation de disparition non surmontée
- la santé des personnes en situation de disparition non transcrite
- la santé des personnes en situation de disparition non intégrée
- la santé des personnes en situation de disparition non résolue
- la santé des personnes en situation de disparition non expliquée
- la santé des personnes en situation de disparition non identifiée
- la santé des personnes en situation de disparition non reconnue
- la santé des personnes en situation de disparition non acceptée
- la santé des personnes en situation de disparition non pardonnée
- la santé des personnes en situation de disparition non oubliée
- la santé des personnes en situation de disparition non surmontée
- la santé des personnes en situation de disparition non transcrite
- la santé des personnes en situation de disparition non intégrée

les connaissances et les compétences qui favorisent le développement positif des jeunes.

Le PSJC adopte une approche de réduction des risques et ne porte pas de jugement de valeur sur la consommation de cannabis à des fins récréatives. Le programme vise à minimiser les risques associés à la consommation de cannabis en fournissant aux jeunes, et aux adultes qui participent à la vie des jeunes, les informations les plus précises et les plus impartiales.

### vous ?

La prévalence de la consommation de cannabis pendant l'adolescence a augmenté au cours des dernières années. Cette consommation est liée à la consommation de substances psychoactives, à l'anxiété et à la dépression. Elle peut également entraîner des changements fonctionnels et structurels dans le cerveau qui peuvent influencer la mémoire, la concentration, le sommeil, la gestion des émotions et la prise de décision. La consommation de cannabis chez les jeunes peut entraîner certains jeunes à chercher du soutien.

### développement sain des jeunes

Le développement sain des jeunes comprend :

- Sensibilisation :** Projets portant sur les compétences parentales en matière de prévention de la consommation de cannabis, ainsi que sur les connaissances et les stratégies visant à promouvoir un dialogue actif, collaboratif et sans jugement entre les parents et les jeunes.
- Initiatives d'engagement des parents :** Projets portant sur les compétences parentales en matière de prévention de la consommation de cannabis, ainsi que sur les connaissances et les stratégies visant à promouvoir un dialogue actif, collaboratif et sans jugement entre les parents et les jeunes.
- Initiatives d'engagement scolaire :** Appuyer les écoles en mettant en œuvre des initiatives qui créent un environnement de soutien aux jeunes. Les liens communautaires contribuent à la prévention des comportements à risque chez les jeunes, et l'école joue un rôle important dans la médiation des liens et des amitiés entre les pairs et les parents.
- Centres de connaissances sur le cannabis pour les jeunes :** Un centre en ligne pour les jeunes, les jeunes adultes, les parents et les professionnels qui fournit des informations et des ressources factuelles en anglais et en français, y compris des modules éducatifs à consultation autonome, sur la consommation récréative de cannabis et la réduction du mal de tête.
- Comité de partenariat pour la sensibilisation des jeunes au cannabis :** Représente un groupe de professionnels ayant un intérêt commun à faire progresser la pratique professionnelle dans le domaine de la sensibilisation au cannabis, en travaillant en réseau, en apprenant et en partageant des connaissances, en apportant de nouvelles idées, en collaborant et en stimulant l'innovation autour de la sensibilisation des jeunes au cannabis.

**Participez au PSJC !**

Pour participer des informations vers des services d'autres services/ressources disponibles pour une problématique de cannabis, les informations disponibles pourront avoir besoin de votre consentement des ressources disponibles dans votre pays.

**Participez au PSJC !**

Pour réserver un atelier, accéder à une opportunité d'engagement des jeunes, rejoindre le comité de partenariat du PSJC, collaborer à un projet communautaire ou entrer en contact avec le coordinateur de l'éducation et de la sensibilisation du PSJC dans votre province, visitez [ymcga.org/ycap](http://ymcga.org/ycap)



# Merci de votre écoute !

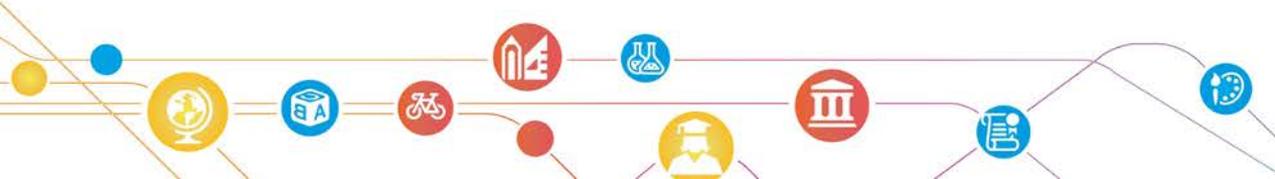
Avez-vous des questions !



Qu'en pensez vous?



Micheline Y. Rabet  
Leader en santé mentale  
[rabety@csviamonde.ca](mailto:rabety@csviamonde.ca)



## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **Algoma District School Board**

644 Albert St. East  
Sault Ste. Marie  
ON P6A 2K7  
Telephone: (705) 945-7111  
FAX: (705) 942-2540  
www.adsb.on.ca

CHAIR  
Jennifer Sarló

DIRECTOR OF EDUCATION  
Lucia Reece

January 11, 2021

The Honourable Stephen Lecce  
Ministry of Education  
5th Floor 438 University Ave. Toronto, ON  
M5G 2K8

Dear Minister Lecce:

The Special Education Advisory Committee (SEAC) for the Algoma District School Board has received letters from a number of Special Education Advisory Committees regarding their support of Bill 172, the Education Statute Law Amendment Act for Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD).

A FASD diagnosis impacts children's ability to thrive in school due to the combination of deficits associated with the diagnosis and their limited capacity to understand expectations and demands. For this reason, staff need to be taught about the early signs and symptoms of FASD and how to provide appropriate accommodation in the classroom and school boards need to develop policies and guidelines with respect to FASD for the academic environment.

This proposed legislation would require district school boards throughout Ontario to develop policies and guidelines with respect to FASD and require Ontario College of Teachers programs to provide training with respect to FASD.

The members of the Algoma District School Board's Special Education Advisory Committee (SEAC) ask that you acknowledge our support for Bill 172 as it will help our students and educators experience success in their classrooms and improve their overall well-being.

We appreciate your time and consideration.

Sincerely,

Pat Mick, Chair  
ADSB SEAC

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR**



**Durham District School Board**

400 Taunton Road East, Whitby, Ontario L1R 2K6

Phone: 905-666-5500; Toll Free: 1-800-265-3968

---

February 3, 2022

Hon. Stephen Lecce, Minister of Education

Ministry of Education

15<sup>th</sup> Floor, 438 University Ave.

Toronto, Ontario M5G 2K8

Dear Minister Lecce,

### **Re: Special Incidence Portion Claim Funding**

I am writing to you on behalf of the members of Durham District School Board's (DDSB) Special Education Advisory Committee (SEAC). Our SEAC includes eight parent associations, who represent thousands of families in Durham Region.

In the spring of 2018, the previous government announced an increase to the Special Incidence Portion (SIP) claim funding of \$11,016.00, bringing that funding amount up to \$38,016.00 per student from the previous funding amount of \$27,000.00. On August 24, 2018, after school board budgets were prepared and approved, the Ministry announced that that increase would be clawed back to \$28,518.00, bringing the net increase to \$1,518.00 per student.

SEACs across the province were dismayed by the Ministry of Education decision to claw back that increase given that the true costs of supporting a student with a SIP claim are significantly higher than that amount. For example, the average cost, including salary and benefits, for an Educational Assistant is \$58,870. A student who requires 2 plus Educational Assistants to support their learning needs would be at a cost of \$117,740 plus. The Ministry of Education's SIP amount covers approximately 24.2 percent of the cost to support a student with significant learning needs. The DDSB covers the remaining 75.9 percent of the cost from other Special Education and operational grants.

The budget gap at the DDSB between Special Education revenues and expenditures for the last three years has averaged 5.6%. This currently school year alone, the DDSB allocated \$6,699,588 more than was given in Special Education Grants to Special Education services. Some of the money the DDSB uses to fund this gap is the Local Priorities Funding, which is not funding that is guaranteed to be received annually from the Province.

Our SEAC has previously expressed our concerns that the amount the Ministry of Education provides for the Special Incidence Portion (SIP) is inadequate. The claw back of the SIP increase announced on August 24, 2018, along with the reallocation to the Special Education Per Pupil Amount resulted in a net decrease in funding, further increasing the DDSB's Special Education deficit. As the Auditor General highlighted in 2017, the Ministry of Education's "[f]unding formula uses out-of-date benchmarks and is due for a comprehensive external review." Our SEAC is extremely concerned by the direction funding for special education is taking, leaving our most vulnerable children further at risk.

## POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR



### Durham District School Board

400 Taunton Road East, Whitby, Ontario L1R 2K6

Phone: 905-666-5500; Toll Free: 1-800-265-3968

---

Inadequate funding of Special Education at the DDSB puts our most vulnerable children at risk by cutting the services that they need to be successful. Our entire system is strained when the DDSB takes revenues from other areas to meet its statutory commitment to children accessing Special Education services.

We urge the Minister to evaluate the true costs associated with SIP claims to support our students and increase funding accordingly. We further request, once again, that the Special Education funding model be reviewed and changed to accurately reflect the increasing and more complex needs of students with special needs.

Sincerely,

Eva Kyriakides

SEAC Chair

Durham District School Board

cc: Chairs of Ontario Special Education Advisory Committees  
Hon. Rod Phillips, MPP  
Hon. Marit Stiles, MPP  
Hon. Kathleen Wynne, MPP